

Session 2013

PE1-13-PG2

Repère à reporter sur la copie

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Jeudi 27 septembre 2012 – de 13h 00 à 17h 00
Première épreuve d'admissibilité

**Français et histoire, géographie
et instruction civique et morale**

Durée : 4 heures

**Note éliminatoire : 0 à l'une ou
l'autre des parties**

**Le candidat doit traiter la partie histoire, géographie et instruction civique et morale
sur une copie distincte de celle(s) utilisée(s) pour la partie français.**

Rappel de la notation :

- première partie français : **12 points**
- seconde partie histoire, géographie et instruction civique et morale : **8 points**

Il est tenu compte, à hauteur de **trois points** maximum, de la qualité orthographique de la production des candidats.

Ce sujet contient 8 pages, numérotées de 1/8 à 8/8. Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

L'usage de la calculatrice est interdit.

Si vous estimez que le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes comporte une erreur, signalez lisiblement votre remarque dans votre copie et poursuivez l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

N.B : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Tout manquement à cette règle entraîne l'élimination du candidat.

PREMIERE PARTIE DE L'EPREUVE

I. Question relative aux textes proposés (6 points)

À partir du corpus proposé, vous analyserez la place de la norme dans la construction et l'appropriation du lexique.

II. Questions ayant trait à la grammaire, à l'orthographe et au lexique (6 points)

II.1. Grammaire

Relevez et analysez les différentes propositions de cet extrait du texte 3 :

« *Le mot que je cherche, ou plutôt dont je guette avec patience le surgissement dans les parages d'un autre qui me sert d'appât, lui est bien apparenté de quelque façon.* »

II.2 Orthographe

Expliquez les valeurs orthographiques de la lettre « i » dans le début de la phrase suivante, extraite du texte 3 :

« *Le principal avantage de la rime des anciens poèmes était d'obliger l'écrivain...* »

II.3. Vocabulaire

Classez les mots et expressions soulignés selon leur signification et analysez la formation du mot « exogamie » (dernière ligne de l'extrait) ; expliquez ensuite l'utilisation de ce mot dans l'expression « les vertus éprouvées de l'exogamie ».

Dictionnaires de synonymes. Certes, ils rendent quelques services à la mémoire verbale qui devient plus rétive avec les années. Mais combien limités ! Le mot que je cherche, ou plutôt dont je guette avec patience le surgissement dans les parages d'un autre qui me sert d'appât, lui est bien apparenté de quelque façon. Seulement il l'est plus souvent, hélas ! de la main gauche que de l'autre, et les pudiques dictionnaires ne connaissent que les unions légitimées. Les mystérieux airs de famille qui guident seuls la quête de l'écrivain dans le clair-obscur du vocabulaire sautent les barrières des unions officielles ; pour lui, la langue vibre surtout dans ses compromissions adultères. Familles de mots légales et trop homologuées, il vous hait !

Le principal avantage de la rime des anciens poèmes était d'obliger l'écrivain, par ses exigences mécaniques, à forcer le blocus du cercle étroit des mots substituables, à rendre au langage ses belles couleurs par les vertus éprouvées de l'exogamie.

Texte 1 : Alain BENTOLILA, *Rapport de mission sur l'acquisition du vocabulaire à l'école élémentaire*, 23 février 2007, disponible sur www.education.gouv.fr/cid4764/l-acquisition-vocabulaire-ecole-elementaire.html, 23 février 2007, 20 p. [Ici pp. 3-4].

Lorsque les mots manquent aux élèves, c'est le sens qu'ils tentent de donner au monde qui s'obscurcit. Les enfants qui franchissent la porte de l'école disposent certes de la parole, mais leurs relations aux mots sont extrêmement inégales : la conscience de ce qu'est un mot, du sens qu'il porte vers l'Autre, du territoire qu'il occupe par rapport aux autres mots, est, pour certains enfants, extrêmement confuse. Certains enfants utilisent leur langue dans une sorte de « brouillard sémantique » qui n'autorise qu'une conduite linguistique de très faible amplitude. Ils parlent à vue ; c'est-à-dire uniquement de ce qu'ils voient et seulement à ceux qu'ils voient.

Parmi tous les enfants que l'école accueille, certains ont ainsi eu la chance qu'on leur ait donné le goût de l'exigence, l'appétit de la précision ; d'autres ont dû se réfugier dans le flou et le banal pour ne pas s'exposer, pour ne pas se dévoiler à un monde qu'ils pensaient hostile et dangereux.

L'imprécision des mots, devenue systématique, a entraîné une grave insécurité linguistique parce qu'on ne leur a pas transmis l'ambition d'élargir le cercle des choses à dire et celui de ceux à qui on les dit. Cantonnés à une communication de stricte connivence, ils se sont repliés sur un vocabulaire flou et réduit.

Texte 2 : Alain REY, « Norme et dictionnaire ou l'arbitraire a toujours tort », in *Le français aujourd'hui*, numéro 148, Février 2005, 128 p. [Ici pp. 9-10].

[...] En matière de langue, [les] normes se confondent peu à peu avec la notion d'« usage », c'est-à-dire avec un faisceau d'attitudes, de choix, de jugements, qui viennent limiter et orienter dans l'histoire et dans la culture les virtualités beaucoup plus larges de ce que la théorie appelle « la langue », structure et dynamisme abstrait, mal connu, théorique, et que certains, à coups d'hypothèses, pensent avoir reconnu et décrit. Il faut admettre qu'il y a eu des coups heureux, de beaux modèles, et qu'on en sait plus sur la phonologie, sur la syntaxe, qu'il y a cinquante ou soixante ans.

Mais du côté des mots (puisque des mots il doit s'agir) ? Là aussi, nous avons eu du nouveau : en sémantique, en morphologie, du côté des régularités qu'on peut abstraire. Beaucoup moins du côté de la description globale des unités qui forment cette bizarre machine, affreusement compliquée, à moitié incohérente, engluée dans la pratique des discours, compromise dans les difficultés de la communication entre nous tous, compromettante par ce qui, en elle, fonctionne et se répète, incompréhensible par ce qui se défait et se refait sans cesse par elle, j'ai nommé le lexique. Disons pour simplifier : les mots (c'est réducteur, bien sûr, mais commode et familier).

À leur propos, quelle littérature ! Nous les « employons » mais ils nous « trompent ». Ils nous servent à « penser », à « parler », mais, dialectiquement, ils nous pensent et ils nous parlent. Ils servent à dire le vrai et le faux, le juste et l'injuste. Plus et plus dangereux : ils font, ils limitent les concepts de vrai et de faux, de juste et d'injuste, la *doxa* et le paradoxe. Pire : pour les dénoncer, il faut user d'eux. Et derrière les formes : morphologie et système, emprunts et histoire, le sens, stable-instable, dé-froissable (neutralisable) et in-dé-froissable (pourri de connotations, de traces d'actes, perverti cent mille fois par jour, employé sans être maîtrisé).

Et pourtant, bien avant la linguistique, bien avant les *soi-disant* sciences de l'homme – faut-il vraiment *se dire* pour avoir une chance d'être... – de gros livres en forme de listes les recueillent, ces mots. On les appelle dictionnaires. D'abord consacrés à l'explication, à la traduction – ils coïncident, en Occident, avec le recul de la connaissance du latin et du grec, qu'ils sont chargés de contrebalancer – ils se mettent, au XVII^e siècle, à décrire l'univers sémantique de la langue dans la langue même, puis, parallèlement, l'origine des mots (Ménage). Ces éléments seront repris au XIX^e siècle, après une longue parenthèse terminologique et encyclopédique, pour aboutir à l'instrument mi-pédagogique, mi-culturel, et toujours didactique, que nous connaissons. Mais cet instrument, qu'il s'agisse en France des gros dictionnaires ou des dictionnaires d'apprentissage plus réduits, de descriptions de la langue ou de recueils encyclopédiques, comment est-il perçu ?

La plupart y voient tout simplement une image fidèle du lexique ; les très nombreuses informations nouvelles pour eux induisent l'impression illusoire d'une exhaustivité et le sentiment masochiste que ce qui n'est pas « dans le dictionnaire », même si c'est un élément familier, n'appartient pas à la langue, « n'est pas français ». Cette attitude tend à reculer, mais n'a pas disparu. Plus tenace l'illusion que le dictionnaire est neutre, objectif, entièrement représentatif, comme une sorte d'échantillon de la réalité du langage. Évidemment, il n'en est rien.

Dès lors, d'autres lecteurs, d'autres témoins, mieux informés, mettent ce type d'ouvrage en accusation et lui dénie toute objectivité. Le dictionnaire est-il coupable ? Faut-il brûler les dictionnaires ? Ce genre de questions, plutôt journalistiques, recouvre pourtant une vraie interrogation.

Texte 3 : Julien GRACQ, *En lisant, en écrivant*, José Corti, 1993, 302 p. [Ici p. 148].

Dictionnaires de synonymes. Certes, ils rendent quelques services à la mémoire verbale qui devient plus rétive avec les années. Mais combien limités ! Le mot que je cherche, ou plutôt dont je guette avec patience le surgissement dans les parages d'un autre qui me sert d'appât, lui est bien apparenté de quelque façon. Seulement il l'est plus souvent, hélas ! de la main gauche que de l'autre, et les pudiques dictionnaires ne connaissent que les unions légitimées. Les mystérieux airs de famille qui guident seuls la quête de l'écrivain dans le clair-obscur du vocabulaire sautent les barrières des unions officielles ; pour lui, la langue vibre surtout dans ses compromissions adultères. Familles de mots légales et trop homologuées, il vous hait !

Le principal avantage de la rime des anciens poèmes était d'obliger l'écrivain, par ses exigences mécaniques, à forcer le blocus du cercle étroit des mots substituables, à rendre au langage ses belles couleurs par les vertus éprouvées de l'exogamie.

*

Même dans la prose, il faut que le son sache tenir tête au sens. On n'est pas écrivain sans avoir le sentiment que le son, dans le mot, vient lester le sens, et que le poids dont il est ainsi doté peut l'entraîner légitimement, à l'occasion, dans de singulières excursions centrifuges. L'écriture comme la lecture est mouvement, et le mot s'y comporte en conséquence comme un mobile dont la masse, à si peu qu'elle se réduise, ne peut jamais être tenue pour nulle, et peut sensiblement infléchir la direction.

SECONDE PARTIE DE L'ÉPREUVE

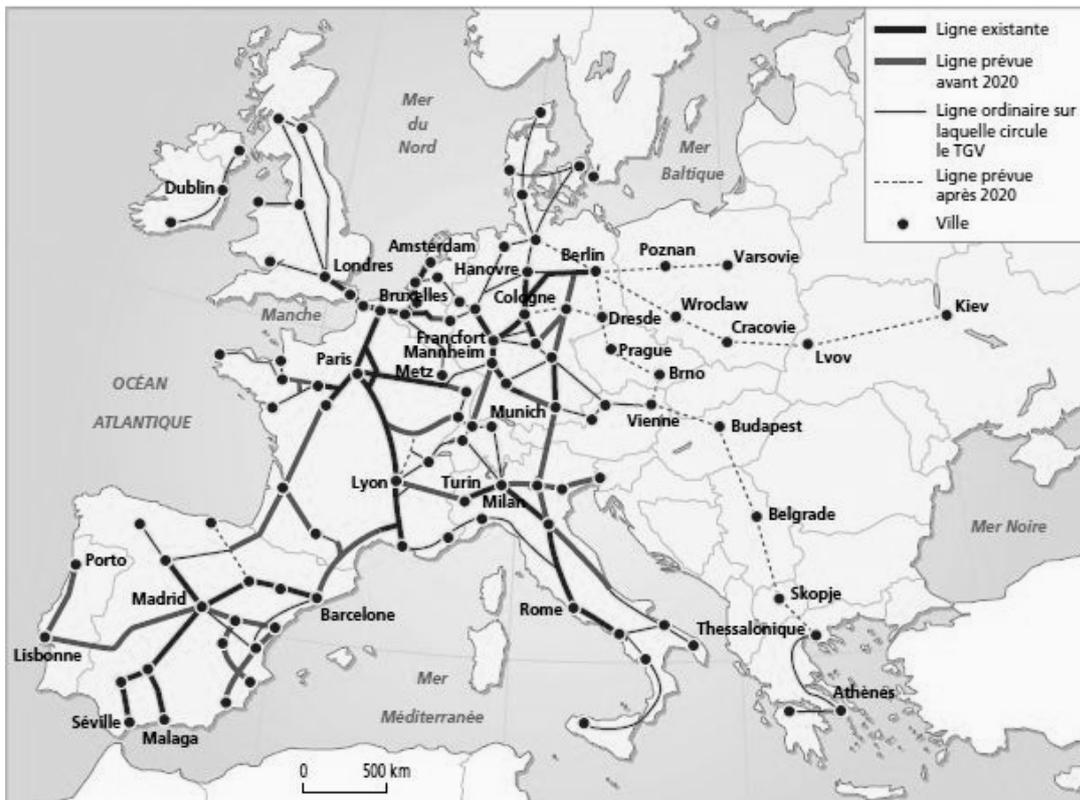
Cette partie de l'épreuve se compose de questions appelant des réponses concises. Il s'agit, pour le candidat, de faire la preuve qu'il maîtrise les principaux concepts et notions en œuvre dans le sujet.

Par réponse concise à une question, il faut entendre la rédaction de deux ou trois paragraphes argumentés. Selon la nature du sujet, un croquis, un schéma ou un organigramme peuvent constituer partiellement ou totalement la réponse à la question posée. Le document ou les documents éventuellement joints aux questions sont à considérer comme une aide.

Question de géographie avec document.

Sujet : Le réseau ferré à grande vitesse en France et en Europe

Document : le réseau européen de TGV (Source : *Géographie cycle 3*, Magnard, 2010).



Question d'histoire et d'histoire des arts, avec documents.

Sujet : Représenter la violence du XX^e siècle : l'exemple de la Première Guerre mondiale.

Document 1 : Otto Dix*, *La guerre*, eau-forte, 1920-1924, Historial de la Grande Guerre, Péronne.



*Otto Dix, 1891-1969, peintre du mouvement expressionniste allemand, engagé volontaire dans la Grande Guerre.

Document 2 : Photogramme (capture d'écran) du film, *J'accuse*, d'Abel Gance*, 1919.



*Abel Gance, 1889-1981, réalisateur et scénariste français.

Document 3 : Louis-Ferdinand Céline (1894-1961), *Voyage au bout de la nuit*, publié en 1932.
Extrait, édition Gallimard, Folio, 1952, p.28.

« Ce fut la fin du dialogue parce que je me souviens bien qu'il a eu le temps de dire tout juste : « Et le pain ? » Et puis ce fut tout. Après ça, rien que du feu et puis du bruit avec. Mais alors un de ces bruits comme on croirait jamais qu'il en existe. On en a eu tellement plein les yeux, les oreilles, le nez, la bouche, tout de suite, du bruit, que je croyais bien que c'était fini, que j'étais devenu du feu et du bruit moi-même.

Et puis non, le feu est parti, le bruit est resté longtemps dans ma tête, et puis les bras et les jambes qui tremblaient comme si quelqu'un vous les secouait de par-derrière. Ils avaient l'air de me quitter et puis ils sont restés quand même mes membres. Dans la fumée qui piqua les yeux encore longtemps, l'odeur pointue de la poudre et du soufre nous restait comme pour tuer les punaises et les puces de la terre entière.

Tout de suite après ça, j'ai pensé au maréchal des logis Barousse qui venait d'éclater comme l'autre nous l'avait appris. C'était une bonne nouvelle. Tant mieux ! que je pensais tout de suite ainsi : « C'est une bien grande charogne en moins dans le régiment ! » Il avait voulu me faire passer au Conseil pour une boîte de conserve. « Chacun sa guerre ! » que je me dis. De ce côté-là, faut en convenir, de temps en temps, elle avait l'air de servir à quelque chose la guerre ! J'en connaissais bien encore trois ou quatre dans le régiment, de sacrées ordures, que j'aurais aidés bien volontiers à trouver un obus comme Barousse. »